

AGRICULTEURS

PROFESSIONNELS

ASSOCIATIONS

ENTREPRISES



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

**CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025**

Tarifs en euro (€) hors taxes (HT)



VAL DE FRANCE

ÊTRE AU DE L'ACTION
AVEC NOS CLIENTS

Sommaire

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	3
	Banque à distance	4
	Moyens et opérations de paiement	6
	Effets de commerce	9
	Offres groupées de services	10
	Irrégularités et incidents	12
	Financements bancaires	13
	Opérations à l'international	16
	Épargne, titres et placements financiers	18
	Assurances et prévoyance collectives	20
	Autres services	21
	Résoudre un litige	22

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte : compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	
• Au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT
• Hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture / transfert de compte	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine ² (2 par mois)	1,94 € /mois	0,97 € /mois
Relevé décadaire ² (3 par mois)	2,95 € /mois	1,47 € /mois
Relevé journalier	1,14 € /envoi	0,57 € /envoi
Rédition du relevé de compte du mois en cours	3,06 € /relevé	
Relevé Mensuel Détailé IFR des opérations cartes		
• Réception relevé papier, coût à la ligne	6,00 €	
• Réception par EDI, coût à la ligne avec un maximum de	0,02 €	
		295,61 €

Gestion du compte

● Frais de tenue de compte Professionnels Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	16,00 € /mois GRATUIT
● Frais de tenue de compte Agriculteurs Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs	8,30 € /mois GRATUIT
Frais de tenue de compte Associations gérées en réseau de proximité Exonération pour les associations sociétaires et détenant le forfait Essentiel de Yapla	3,00 € /mois GRATUIT
Frais de tenue de compte Entreprises, Associations et SCI gérées en agences entreprises	28,63 € /mois
Frais de tenue de compte SCI, CSE, Syndicat et sociétés civiles gérées en réseau de proximité (facturation annuelle)	2,33 € /mois
● Commission de mouvement débit Professionnels Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	0,125% /mois GRATUIT

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

1 - Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

2 - Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

● Commission de mouvement débit Agriculteurs	0,11% /mois
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs	GRATUIT
Commission de mouvement débit Associations gérées en réseau de proximité	GRATUIT
si flux ≥100k€/an	0,10% /mois avec une franchise de 100€ /an
Commission de mouvement débit Entreprises et Associations gérées en agences entreprises	0,103% /mois minimum 10,30 €
● Commission d'actualisation Professionnels	31,00 € /an
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	GRATUIT
Commission d'actualisation Agriculteurs	GRATUIT
Commission d'actualisation Associations gérées en réseau de proximité	GRATUIT
Commission d'actualisation Entreprises et Associations gérées en agences entreprises (maxi 5 SIREN)	229,00 € /SIREN
Frais de recherche de document¹	17,88 € /document
Recherche complexe type audit ou circularisation	Nous consulter
Frais de gestion de compte inactif²	30,00 € /an
Au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	
Relevé annuel des frais bancaires³	GRATUIT
Ecrêtage	3,04 € /mois
Centralisation de trésorerie	Nous consulter
Relevé d'échelle simple	GRATUIT
Relevé d'échelle d'intérêts de comptes fusionnés (par compte)	7,39 € /mois

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal

(consultation des comptes)

Abonnement	GRATUIT
-------------------	----------------

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Alerte de mise à disposition des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte solde compte journalier (par mail ou sms)	7,32 € /mois
Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, ou d'un Compte à Composer Pro ou Agri	GRATUIT

● Alerte écrêtage à l'abonnement	0,38 € /mois
Si détention d'un Compte à Composer Pro ou Agri avec module «Placement programmé»	GRATUIT

1 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique.

2 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

3 - Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) abonnement mensuel¹

Offre de base (consultation et virements entre comptes consultables)	GRATUIT
● Offre Vision + (virements unitaires et sur liste + effets) Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, d'un Compte à Composer Pro ou Agri, ou d'un contrat EDI/EBICS	5,70 € /mois GRATUIT
● Offre Action Pro (virements unitaires et sur liste + effets + bourse) Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, d'un Compte à Composer Pro ou Agri, ou d'un contrat EDI/EBICS	11,00 € /mois GRATUIT
● Offre utilisateur Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, d'un Compte à Composer Pro ou Agri, ou d'un contrat EDI/EBICS	5,70 € /mois GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.ca-valdefrance.fr
- Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit.

Certificat électronique

Ma signature EDI ²	3,50 € /mois
Solution certification RGS	Nous consulter

Services d'échanges de données informatisées (EDI)

EdiWeb³

EDI WEB, offre «premier prix» (sens client/banque uniquement)	12,77 € /mois
EDI WEB • Coût à la ligne (relevé de compte)	28,15 € /mois 0,02 € à 0,08 €
Package EDI WEB - offre «premier prix» (sens client/banque uniquement) + Ma Signature EDI	14,77 /mois
Package EDI WEB + Ma Signature EDI	30,15 /mois

Autres solutions

EBICS, EBICS TS ... • Coût à la ligne (relevé de compte)	à partir de 60,80 € /mois 0,02 € à 0,08 €
SwiftNet	à partir de 124,99 € /mois
Pack Prélèvement • moins de 20 prélèvements / mois • entre 20 et 100 prélèvements / mois • au delà de 100 prélèvements / mois	8,85 € /mois 14,40 € /mois Nous consulter
Assistance exceptionnelle	avec déplacement, minimum 122,72 € sans déplacement 61,36 €
Santeffi (télétransmission pour les professionnels de santé)	Nous consulter

1 - Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

2 - Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse Régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

3 - Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.



Moyens et opérations de paiement

Services fiduciaires

Retrait Carte minute¹ y compris retrait par chèque dans un Relais CA	5,00 € /retrait
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à un guichet en France, hors réseau CA ou à l'étranger	2,40 % + forfait 10,69 € /retrait
Mise à disposition par la CR d'un retrait (sans carte) d'espèces de dépannage à la demande du porteur situé à l'étranger	forfait 10,69 € /retrait
Mise à disposition de fonds ou d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	20,22 €
Mise à disposition de coffres dépôt d'espèces	Nous consulter
Services fiduciaires aux Professionnels, Agriculteurs et Entreprises	
Versements multiples au cours d'un même mois	
• En dépôt Libre Service	4,00 € par versement à partir du 11ème versement
• Sur automate	2,00 € par versement à partir du 11ème versement
Versements ≤ 5€	2,00 € /versement
Réservations de valeurs	5,00 € avec 4 franchises/an
Ecarts de comptages	5,00 € avec 4 franchises/an
Services fiduciaires aux Associations	
GRATUIT	

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client	8,47 € /envoi
• en pli simple	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur	18,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque²	15,71 €
Frais de confection de lettre chèque	Nous consulter
● Date de valeur d'un chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Si détention d'un Compte à Composer Pro ou Agri	J

Monétique

Les cartes bancaires

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.

Carte de dépôt espèces	GRATUIT
Carte Mastercard Pro à autorisation systématique et à débit immédiat (dédiée aux clients "Droit au compte")	GRATUIT
Carte Mastercard à autorisation systématique et à débit immédiat Entreprise Individuelle ou Personne Morale	40,00 € /an
Carte "Business Mastercard"	
• à débit immédiat	60,00 € /an
• à débit différé	60,00 € /an

1 - Délivrance d'une carte de retrait d'espèces en euros, à usage unique.

2 - Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Carte "Business Executive" ou "Business World" [»]		
• à débit immédiat		149,00 € /an
• à débit différé		153,00 € /an
Commande de carte en urgence		GRATUIT
Réédition du code confidentiel (par envoi de courrier ou de SMS)		10,92 €
Renouvellement suite à perte ou vol de la carte		9,41 €
Refabrication de la carte en cas de détérioration		GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence		11,36 €
Si modification réalisée sur les applis «Ma Banque» ou «Paiement Mobile», ou par téléphone auprès de SOS Carte		GRATUIT
Recherche de facturette		20,16 €
Opposition de la carte		
Opposition faite par le titulaire de la carte		GRATUIT
Retrait par carte		
Retrait par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• Business Mastercard	GRATUIT	1,00 € / retrait à partir du 3ème retrait par mois
• Mastercard	GRATUIT	GRATUIT
• Business Executive	GRATUIT	GRATUIT
Autres retraits²		
Frais fixes		6,23 € /retrait
+ Frais proportionnels à l'opération		2,40 %
Paiements par carte		
Paiement par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		GRATUIT
Autres paiements par carte²		
Frais proportionnels au montant du paiement		2,40 %
Acceptation des paiements par carte en euros		
Une large gamme d'offres de location de terminaux de paiement électronique est à votre disposition pour faciliter l'acceptation du paiement par carte. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.		
Location de terminaux de paiement par cartes bancaires		à partir de 28,77 € /mois 112,47 €
• Frais d'installation ou de maintenance sur site		
Prestation de service Up2pay Mobile³		29,00 €
• Offre d'achat du lecteur		
Commission sur le chiffre d'affaires cartes bancaires		Nous consulter
Logiciels privatifs		Nous consulter
Relevé adhérent cartes		GRATUIT
Offre encaissement fractionné		Nous consulter

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

3 - Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM. AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé 14 rue Louis Blériot 35172 BRUZ CEDEX immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

E-transaction (paiement électronique, plus commercialisé depuis 05/2025)

Offre Access	• par mois : • par transaction :	18,30 € 0,15 €
Offre Premium	• par mois : • par transaction :	22,28 € 0,15 €

E-Commerce CAWL (solution de paiement en ligne pour les sites marchands)

Offre à l'usage ¹	1,20% +0,20€/transaction
Offre à l'abonnement ²	29,00 € /mois +0,80% + 0,20€/transaction

E-facture (SEPA MAIL)	Nous consulter
-----------------------	----------------

Editeur de lecteur chèque (plus commercialisé depuis 09/2024)

Location comprenant maintenance, assistance et installation	16,50 € /mois
Télécollecte automatisée en flux réconciliés	0,02 € /chèque traité

Virements SEPA³ occasionnel classique ou instantané (SCT)

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	4,21 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	5,46 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	1,73 €

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-valdefrance.fr

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Virement dit express émis vers la France en valeur compensée	14,70 €/virement

Virement SEPA télétransmis	0,30 €/virement
----------------------------	-----------------

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
• Si paiement ≤ 8,60 €	Montant du paiement
• Si paiement > 8,60 €	9,58 €

1 - Commission cartes domestiques hors cartes commerciales (2%) & hors zone EEE (2,5%). Si le montant des commissions monétiques n'atteint pas 10€ le client sera facturé de 10€

2 - Commission cartes domestiques hors cartes commerciales (1.3%) & hors zone EEE (2,5%).sans engagement de durée.

3 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 23) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AEL (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Virements non SEPA³

Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10 %, avec un montant minimum de 20,43 €.

Réception d'un virement non SEPA	19,24 € /virement
Option frais «OUR» (tous les frais, y compris ceux de banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	Nous consulter
Virement en nombre par EDI ou Internet	
• Par remise	GRATUIT
• Par virement EDI	0,30 €
• Par virement internet	GRATUIT
Virement de trésorerie	
• Saisi à l'agence	14,70 €
• Par virement télétransmis par EDI	6,80 €

Prélèvements SEPA³ (SDD)⁴ et Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA³

Demande d'un Identifiant Créditeur SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	60,17 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Remise télétransmise d'ordre de prélèvements européens (SDD)	
• Par remise via EDI	GRATUIT
• Par prélèvement via EDI	0,20 €
Demande d'autorisation B to B (sauf certains organismes)	12,44 €
Remise télétransmise de prélèvements européens (SDD) en B to B	
• Par remise	GRATUIT
• Par prélèvement	0,48 €
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

LCR/BOR support papier :	
• Par remise	9,25 €
• Par effet	4,35 €
LCR/BOR via EDI ou internet :	
• Par remise	GRATUIT
• Par effet	0,54 €
Changement de domiciliation ou toutes autres modifications sur l'effet du tiré, demandé par le tireur	22,19 €

4 - Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro et Agri¹

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

SOCLE

Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Offre Action Pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Alerte solde compte journalier (par mail ou sms)

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Commission de mouvement

Commission du plus fort découvert (CAC Pro uniquement)

Commission d'actualisation (CAC Pro uniquement)

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus ou Agri Plus)²

Accès aux Services Experts de Pleinchamp (CAC Agri uniquement)

CAC Pro : flux confiés

< 5 000 €	8,90 € /mois	< 75 000 €	15,41 € /mois
de 5 001 à 10 000 €	14,65 € /mois	de 75 001 à 300 000 €	24,42 € /mois
de 10 001 à 80 000 €	22,64 € /mois	de 300 001 à 750 000 €	35,97 € /mois
de 80 001 à 150 000 €	28,98 € /mois	de 750 001 à 1 500 000 €	44,53 € /mois
de 150 001 à 400 000 €	42,10 € /mois	de 1 500 001 à 3 000 000 €	57,26 € /mois
de 400 001 à 800 000 €	50,25 € /mois		
de 800 001 à 1 500 000 €	58,81 € /mois		
de 1 500 001 à 3 000 000 €	77,41 € /mois		

Module placement programmé

2,27 € /mois

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne

2,17 € /mois

Offre EKO PRO

Frais de tenue de compte actif

Commission de mouvement

E-relevé ou relevé de compte (mensuel)

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib)

Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)

Carte "Mastercard EKO PRO" à autorisation systématique et débit immédiat

Jusqu'au
31/12/2025
6,00 € /mois

A partir du
01/01/2026
8,00 € /mois

1 - Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

2 - Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Autres offres groupées de services¹

Compte Service Professionnels Plus commercialisé depuis mai 2009 Flux confiés :	Compte Service Professionnels Plus commercialisé depuis novembre 2012 Flux confiés :
Compte Service 1 : < 76 000 € 16,95 € /mois	Compte Service 1 : < 80 000 € 23,19 € /mois
Compte Service 2 : de 76 001 à 152 000 € 23,48 € /mois	Socle : de 80 001 à 150 000 € 29,71 € /mois
Compte Service 3 : de 152 001 à 400 000 € 36,93 € /mois	Socle : de 150 001 à 400 000 € 43,50 € /mois
Compte Service 1 + Securicompte 23,19 € /mois	Socle : de 400 001 à 800 000 € 51,48 € /mois
Compte Service 2 + Securicompte 29,73 € /mois	Option Coup dur Matériel 6,78 € /mois
Compte Service 3 + Securicompte 43,15 € /mois	
Compte Service Agriculteurs Essentiel (plus commercialisé depuis 11/2012)	
• Option Coup dur matériel et hospitalisation 15,06 € /mois	
6,68 € /mois	
Compte Service Agriculteurs Privilège (plus commercialisé depuis 02/2009) 21,90 € /mois	
Compte Service Agriculteurs (plus commercialisé depuis 02/2009) 15,06 € /mois	

1 - Les Compte Service Professionnels et Agriculteurs ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention¹	
• Par opération	8,90 €
• Plafond journalier	44,50 €
• Plafond mensuel	267,00 €

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **38,45 € /chèque**
 - Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **GRATUIT**

**Frais de lettre d'information préalable pour chèque
sans provision** 13,75 € /chèque

Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 13,75 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention, par chèque impayé²

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00 € /chèque**
 - Montant du chèque supérieur à 50 € **50,00 € /chèque**

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
(commission d'intervention incluse), par prélèvement³

- | | Montant du paiement |
|-----------------------|----------------------------|
| • d'un montant ≤ 20 € | 20,00 € |
| • d'un montant > 20 € | |

Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision

- | | Montant du paiement |
|-------------------------|----------------------------|
| • d'un montant ≤ 8,12 € | 8,12 € |
| • d'un montant > 8,12 € | |

Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision

- d'un montant \leq 8,12 €
 - d'un montant $>$ 8,12 €

Effet rejeté pour défaut de provision ou prorogation facturé au tiré

22,73 €

Impayés sur prélèvement émis et remis à l'encaissement

10,00 €

Retour d'effet impayé ou rejet technique facturé au tireur

20,86 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	22,05 €
Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)	17,99 € /an
Frais par saisie attribution ou conservatoire	91,96 € /acte

Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :

10,00 % du montant dû aux Pouvoirs Publics, dans la limite d'un plafond de 100€

1 - Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision.

2. Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

2 - Gratuite en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
3 - En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liée à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.



Financements bancaires¹

Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	----------------

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	0,55% du montant autorisé minimum 137,50 €
------------------	---

Commission d'engagement Professionnels et Entreprises	0,50 % du montant autorisé
---	-----------------------------------

Commission d'engagement Agriculteurs	0,20 % du montant autorisé
--------------------------------------	-----------------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	minimum 65,73 €
--	------------------------

● Commission du plus fort découvert Professionnels	0,08 % /mois
--	---------------------

Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	GRATUIT
---	----------------

Commission du plus fort découvert Agriculteurs	GRATUIT
--	----------------

Commission du plus fort découvert Entreprises	0,0918 % /mois
---	-----------------------

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier	0,55% du montant autorisé minimum 138,60 €
------------------	---

Commission d'engagement Professionnels et Entreprises	0,50 % du montant autorisé
---	-----------------------------------

Commission d'engagement Agriculteurs	0,20 % du montant autorisé
--------------------------------------	-----------------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	minimum 65,73 €
--	------------------------

Intérêts d'escompte	
---------------------	--

• Par effet	Nous consulter
-------------	-----------------------

1,78 €

Dailly

Frais de dossier	UTILISEZ LE MOD. EUROS / % du montant autorisé minimum 137,50 €
------------------	--

Commission d'engagement Professionnels et Entreprises	0,50 % du montant autorisé
---	-----------------------------------

Commission d'engagement Agriculteurs	0,20 % du montant autorisé
--------------------------------------	-----------------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 65,73 €
---	------------------------

Cession de créance loi Dailly

Bordereau	19,30 €
-----------	----------------

Par ligne	1,43 €
-----------	---------------

Notification, changement d'échéance	19,30 €
-------------------------------------	----------------

Relance (envoi de lettre avec accusé de réception)	7,33 €
--	---------------

Impayé	21,88 €
--------	----------------

1 - Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

Crédit court terme

Frais de dossier (prêt jusqu'à 5 000€)	0,55% du montant autorisé minimum 55,00 €
Frais de dossier (prêt au-delà de 5 000€)	0,55% du montant autorisé minimum 137,50 €
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 65,73 €

Agil'Appro¹

Frais de dossier	Prêts ≤ 50 000 €	110,00 €
	Prêts > 50 000 €	150,00 €

Crédit d'investissement

Prêt moyen, long terme pour les clients gérés en réseau de proximité

• Frais de dossier	1,05%
• Prêts < 15 000 €, minimum	minimum 170,00 €

Prêt moyen, long terme pour les clients gérés en agences entreprises

• Frais de dossier	1,05%
• Prêts < 15 000 €, minimum	minimum 304,50 €

Prêt Agilor (jusqu'au 31/12/2025)

• Frais de dossier	Prêts < 5 000 €	100,00 €
	Prêts > 5 000 € et < 100 000 €	150,00 €
	Prêts > 100 000 €	200,00 €

Prêt Agilor (à partir du 01/01/2026)

• Frais de dossier	Prêts < 20 000 €	110,00 €
	Prêts > 20 000 € et < 100 000 €	195,00 €
	Prêts > 100 000 €	250,00 €

Frais de dossier Prêt Express Pro Agri

Analyse de projet et délivrance d'accord bancaire sur le marché de l'agriculture (forfait) 365,00 €

Crédit bail mobilier et/ou immobilier

[Nous consulter](#)

Cautionnement bancaire

Commission sur encours	de 1 à 3 %
	minimum 34,00 €

Frais de dossier	minimum 50,00 €
------------------	-----------------

Service E-caution	Nous consulter
-------------------	--------------------------------

Autres frais

Rédition de tableau d'amortissement (en agence)	25,00 €
Rédition de tableau d'amortissement (sur internet)	GRATUIT
Modification de compte à débiter	50,00 €
Modification de la date d'échéance	50,00 €
Autres modifications simples de prêt (sans avenant)	50,00 €
Modification complexe de prêt (avec avenant)	210,00 €
Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier)	45,00 €
Frais d'acte de mainlevée hypothécaire	160,00 €
Ouverture de dossier sinistre assurance	50,00 €
Attestations diverses liées au prêt	30,00 €
Recherche de contrat / photocopie	60,00 €
Frais de mise en place de garanties	35,00 €
Frais de dossier pour réaménagement	Sur devis
Transfert d'un prêt entre personnes ou entités juridiques	
• Par prêt	210,00 €
• Maximum	1 050,00 €
Transfert d'hypothèque	149,00 €
Mainlevée nantissement fonds de commerce ou matériels	322,50 €
Garantie pour compte commun Entreprises	à partir de 340,00 €
Mise en place d'un report d'échéance	50,00 €
Mainlevée de gage sur véhicule	50,00 €
Frais d'étude	100,00 €



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par le Crédit Agricole Val de France. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Change

Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, chèque...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)	0,10 %
• Avec un minimum de	20,43 €
Achat ou vente de devises (billets)	6,61 € /opération +1% du cours de change sur le montant
Frais de dossier sur opération de change à terme, Flexigain, Flexiterme	
• Ouverture	84,28 €
• Tirage	30,16 €
Portail change : pour exécuter et piloter vos opérations de change simplement et en toute autonomie	GRATUIT

Export (à destination de l'étranger)

Virements	GRATUIT
• SEPA ¹	20,69 €
• Autres virements internationaux en euros ou autre devise	18,80 €
Chèques	
• Crédit immédiat sauf bonne fin	0,15 % minimum 40,33 €
• Crédit après encasement	0,15 % minimum 42,64 €
Effets	0,21 % minimum 94,38 €
Remises documentaires	0,21 % minimum 96,00 € maximum 688,33 €
• Avis d'acceptation d'un effet	20,58 €
• Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	50,64 €
• Frais de port France Chronopost	27,26 €
• Frais de port DHL	54,50 €
• Frais SWIFT	20,09 €

Import (en provenance de l'étranger)

Virements SEPA	GRATUIT
Télétransmis	
• Commission de service par virement	0,31 €
Papier	4,40 €
Virements émis vers un pays autre que l'un des pays composant le SEPA	0,11 % minimum 25,83 €
• Correction sur virement non conforme	18,51 €

1 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 23) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Chèques	0,15 % minimum 42,63 €
Effets	0,21 % minimum 64,20 €
• Commission d'acceptation ou de prorogation	116,82 €
Remises documentaires	0,21 % minimum 65,29 €
• Commission de non utilisation	maximum 364,60 €
• Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	49,79 €
• Frais de port France Chronopost	50,64 €
• Frais de port DHL	27,26 €
• Frais SWIFT	54,50 €
	20,09 €

Crédits documentaires

Crédits Documentaires - Export

• Commission de notification de crédit documentaire	0,10 % minimum 139,54 €
• Commission de confirmation	Variable selon pays
• Commission d'étude des documents	0,15 % minimum 179,69 €
• Forfait de modification et pré-étude	123,91 €
• Commission de transfert de crédit	0,15 % minimum 287,62 €
• Frais SWIFT	20,09 €

Crédits Documentaires - Import

• Commission engagement crédit documentaire import	0,27 % / trimestre indivisible
	minimum 145,54 €
	forfait 121,81 €
• Modifications diverses (termes du crédit documentaire)	0,15 % minimum 139,54 €
• Commission d'étude des documents	133,85 €
• Garantie pour absence de documents	133,85 €
• Garantie pour cession de marchandise	133,42 €
• Frais d'études de documents irréguliers (à la charge du vendeur)	
• Abonnement E-Trade	Nous consulter
• Commission de paiement différé	0,125 % minimum 107,07 €

Engagement par signature

• Commission d'étude	à partir de 106,33 €
• Commission d'engagement trimestrielle	1,55 % minimum 133,38 €
• Frais de mise en jeu	0,15 % minimum 99,64 €
• Motification / authentification garanties reçues	93,83 €
• Avenant ou modification	107,33 €
• Frais d'acte simple (émission)	136,67 €
• Frais SWIFT	20,09 €

Altios

Missions clés en main à l'étranger	Nous consulter
------------------------------------	-----------------------

Autres opérations

Commission de mouvement sur compte en devises	GRATUIT
Frais de tenue de compte en devises	8,59 € /mois
Renseignements commerciaux	Nous consulter
Opération de portefeuille sur chèque et effet (avis de sort, acceptation, prorogation, réclamation, impayé)	41,42 €



Épargne, titres et placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI (Plan d'Épargne Retraite Individuel)

GRATUIT

Transfert de compte titres vers une autre banque

- Titres cotés 15,00 €/ligne
- Titres non cotés 50,00 €/ligne
minimum 115,18 €

Transfert d'un PEA/PEA-PME vers une autre banque

- Titres cotés 15,00 €/ligne
- Titres non cotés 50,00 €/ligne
maximum 150,00 €

Transfert de titres étrangers

Nous consulter

Enregistrement et autres opérations sur titres non cotés

1,20 %
maximum 500,00 €

Mise en nominatif administré

30,58 €/ligne

Mise en nominatif pur

52,37 €/ligne

Gestion conseillée

à partir de
97,00 €/trimestre

Invest Store Intégral

• moins de 12 ordres par an

96 € par compte titres

Ordres de bourse : valeurs cotées en France et à l'étranger

	COMPTE-TITRES et PERI				PEA PEA PME
	Courtage	Frais fixes /ordre	Montant mini Frais bourse France	Montant mini Frais bourse étrangère	Courtage
AGENCE	1,40 %	7,68 €	26,41 €	26,41 €	1,20 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE					
Par téléphone	1,20 %	5,57 €	16,59 €	19,06 €	1,20 %
● Par internet Invest Store Initial	0,55 %	GRATUIT	8,91 €	19,06 €	0,50 %
● Par internet Invest Store Intégral • ordre ≤ à 1 000 € • ordre > 1 000 € • ordre ≤ à 500 € • ordre > 500 € et ≤ 1 000 € • ordre > 1 000 €	0,99 € 0,12%	GRATUIT GRATUIT			0,48% 0,18% 0,12%
WARRANT - SERVICE INVEST STORE INTÉGRAL		forfait : 9,14 €			
COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) Service Invest Store Intégral		0,024 % /jour			

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution et hors taxe sur les transactions financières.

Compte-titres :	
Souscription et vente d'OPC externe (hors droits émetteur)	agence, tél. ou internet : 1,20 % mini 11,81 € maxi 34,98 €

PEA - PEA PME :	
Souscription d'OPC externe (hors droits émetteur) en l'absence de droits d'entrée ou si acquis au fonds :	agence, tél. : 1,20 % maxi 34,98 €
	internet : 0,50 % maxi 34,98 €

Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole	Nous consulter
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT

Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation du portefeuille au 31/12)

Pour les sociétaires (sur les parts sociales, les CCA et les actions Crédit Agricole SA) et pour les détenteurs Invest Store intégral	GRATUIT
--	----------------

Frais de tenue de compte titres et Plan d'Épargne Retraite Individuel titres (PERI)	23,29 € /an
--	--------------------

Montant global du portefeuille compris entre :	Commission proportionnelle au montant du portefeuille
0 et 10 000 €	0,40 %
10 001 et 50 000 €	0,30 %
50 001 et 100 000 €	0,25 %
> à 100 000 €	0,20 %

Frais fixes par ligne	3,35 €
------------------------------	---------------

Montant maximum	500,00 €
------------------------	-----------------

Épargne salariale

Plan Épargne Entreprise, Intéressement, Participation, Retraite Collective, Plan d'Épargne inter-entreprises (PEI), Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO)	Nous consulter
--	-----------------------

Rémunération de la trésorerie

Certificat de dépôt négociable	Nous consulter
Dépôts à terme et Bons de Caisse	Nous consulter
Sicav court terme	Nous consulter



Assurances et prévoyance collectives

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Valeur Prévoyance ¹	Nous consulter
Valeur Prévoyance Multipartenaires ¹	Nous consulter
Protection revenus PRO ¹	Nous consulter
Protection revenus AGRI ¹	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ²	
• Initiale	Nous consulter
• Intégrale	Nous consulter
Accordance ¹ : préparation de la retraite ou de la transmission	Nous consulter
PrediAgri ¹ : préparation de la retraite ou de la transmission	Nous consulter
FloriAgri ¹ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter
FloriPro ¹ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle ²	Nous consulter
Assurance multirisque agricole ²	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
• Complémentaire Santé ²	Nous consulter
• Assurances santé collectives ¹	Nous consulter

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel ²	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention ²	Nous consulter
Assurance multirisque climatique, aléas climatiques et mortalité des animaux ²	Nous consulter
Assurance Cyber Protection ²	Nous consulter
● SecuriCOMPTE Pro Plus ³ (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels) Si détention d'un Compte à Composer Pro	3,00 € /mois GRATUIT
SecuriHELP Pro ³ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 € /mois
SécuriCOMPTE ³ protection vol (plus commercialisé depuis 2012)	5,53 € /mois
SécuriCOMPTE ³ coup dur Professionnels (plus commercialisé depuis 2012)	10,63 € /mois
● SecuriCOMPTE Agri Plus ³ (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels) Si détention d'un Compte à Composer Agri	4,00 € /mois GRATUIT
SecuriHELP Agri ³ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	6,82 € /mois

1 - PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

2 - Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

3 - Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

SécuriCOMPTE¹ protection vol Agriculteurs (plus commercialisé depuis 2012)	3,13 € /mois
SécuriCOMPTE¹ protection vol Agriculteurs Privilège (plus commercialisé depuis 2012)	10,73 € /mois
SécuriCOMPTE¹ coup dur Agriculteurs (plus commercialisé depuis 2012)	10,63 € /mois

Autres assurances

PACK Pro Nexecur (télésurveillance)²	Nous consulter
Assurance des emprunteurs	Nous consulter

Autres services

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouverte jusqu'au 12/11/25

Frais d'ouverture et de traitement de dossier	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Succession ≤ 3000 € • Succession > 3000 € 	1% des avoirs avec mini 80€ et maxi 620 €

Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	85,00€
---	---------------

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouverte à compter du 13/11/25³

Montant des avoirs < 6 000 €	GRATUIT
Montant des avoirs ≥ 6 000 €	

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier⁴	Succession non complexe	GRATUIT
	Succession complexe⁵	1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 850€

1 - Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle a cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

2 - Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

3 - Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

4 - En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

5 - En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1^o de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.

- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'étranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

PleinChamp¹

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)

GRATUIT

• PleinChamp Pro

Si détention d'un Compte Service Agriculteurs Essentiel ou Compte à Composer Agri

9,90 € /mois

GRATUIT

PleinChamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Energie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp PRO.

La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

Divers

Edition d'attestation d'avoirs	11,59 €/attestation
Envoi de courrier en recommandé	5,34 € /courrier
Frais de location de coffre fort - selon taille (prix TTC)	86,15 € à 229,45 € /an
Frais d'ouverture de coffre (perte ou vol des clés, succession, oubli de combinaison...)	Nous consulter
Commission de circularisation de commissaire aux comptes	141,52 €
Location salle «La Place»	7,99 € par 1/2 journée

- Pour les sociétaires

GRATUIT



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex.

Le Service Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et s'efforcera d'apporter au Client une réponse dans un délai de 2 mois au plus tard.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;

le Service Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

1 - PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92120 Montrouge Cedex.

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Document informatif à vocation non-publicitaire. Crédit photo : GETTYimages

09/2025 - Brochure complète - Éditée par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 1, Rue Daniel Boutet, 28000 Chartres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres, sous le numéro 400 868 188, inscrit à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°07 022 704 en qualité de courtier d'assurance, titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, numéro CPI 2801 2021 000 000 006 délivrée par la CCI d'Eure-et-Loir, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris - Identifiant unique CITEO : FR234311_01FONU.